

## Papèterie de Bègles : Global Hygiène ouvrira en 2023, sans projet Origami

mercredi 26 janvier 2022

[Par Alexandre Laurent](#)



Sélectionné par Etex à l'issue d'un long processus de reprise, le groupe Global Hygiène se prépare à signer d'ici le printemps l'acquisition de la papèterie de Bègles. Il y envisage 30 millions d'investissement pour un projet de reconversion en plusieurs tranches, qui devrait à terme employer 90 personnes. Le projet Origami, porté par d'anciens salariés d'Etex, n'y trouvera pas sa place.

Mardi, il n'était pas question d'entretenir d'éventuels faux espoirs, ou de laisser penser que la confusion pouvait régner autour du montage qui va conduire à la vente de la papèterie de Bègles au groupe Global Hygiène, spécialiste des produits d'hygiène à usage unique. Réunis dans les locaux de la CCI Bordeaux-Gironde pour une conférence de presse, la Région, la Métropole, la mairie de Bègles, la préfecture en tant que représentant de l'Etat et les équipes de l'EPA Bordeaux-Euratlantique ont assuré d'une même voix leur soutien au projet de reprise porté par Global Hygiène, dont le PDG, Luc Brami, a détaillé les contours et le calendrier.

Acté le 24 décembre dernier, le protocole transactionnel prévoit la cession de l'intégralité du foncier de la papèterie de Bègles à l'EPA Bordeaux-Euratlantique. L'établissement public cèdera quant à lui à Global Hygiène les 48.000 m<sup>2</sup> nécessaires à son projet, comprenant les bâtiments historiques de l'usine. Il conservera les 17.000 m<sup>2</sup> restants et travaillera à leur réallocation dans le cadre du réaménagement global des quais de la Garonne. « *Nous travaillerons sur ce foncier pour donner au quartier les meilleures chances de fonctionner* », résume Valérie Lasek, directrice générale de l'EPA. Parmi les projets immédiats figurent des aménagements de voirie et la création d'espaces tampons végétalisés pour faciliter au maximum l'intégration de l'usine dans son voisinage et limiter l'impact des activités logistiques qui en découleront.

## **30 millions d'euros d'investissements**

Les différentes parties prenantes se fixent l'objectif d'un acte de vente signé d'ici l'été, qui permettrait à Global Hygiène d'engager les travaux nécessaires à la réfection des bâtiments existants (investissement estimé à 2 millions d'euros) et à l'installation de sa première ligne de production (5 millions d'euros), dédiée à la transformation d'ouate de cellulose en produits finis. Cette première ligne, amenée à mobiliser 15 personnes, devrait permettre au groupe de traiter 10.000 tonnes de ouate par an, et pourrait être doublée par une seconde machine une fois le régime de croisière atteint.

Le second étage du projet concerne la fabrication de la ouate proprement dite, avec d'un côté l'exploitation du traditionnel mélange de résineux et d'eucalyptus qui sert de base à la pâte à papier, avec un objectif de 30.000 tonnes par an, et de l'autre un dispositif permettant de transformer de vieux papiers en ouate de cellulose, avec en ligne de mire une capacité de traitement de l'ordre de 50.000 tonnes par an, soit moitié moins que les 100.000 tonnes historiquement traités par Etex pour la fabrication de papier Kraft à Bègles. « *Pour des produits d'hygiène, il nous faut des sources "supérieures"* (comme du papier de bureau, ndlr), *on ne peut donc pas utiliser n'importe quels papiers ou cartons* », explique Luc Brami, selon qui aucune activité de recyclage de ce type n'existe aujourd'hui dans le quart sud-ouest de la France, zone par ailleurs dépourvue d'activité papetière liée à l'hygiène. Dans son ensemble, le projet représenterait un investissement de 25 à 30 millions d'euros, et conduirait à la création de 90 emplois, avec un début d'activité programmé à partir de l'été 2023. La question du devenir des installations industrielles héritées d'Etex reste cependant en suspens, tout comme celle de la valorisation précise du foncier, renvoyée par l'EPA à un audit ultérieur.

## **« Pas la place pour deux projets sur le même site »**

Du côté des pouvoirs publics réunis mardi, on se félicite unanimement la conclusion de cet accord de reprise, qui garantit le maintien d'une activité industrielle sur le site de Bègles. « *Je suis un maire heureux, on s'est fortement mobilisé pour montrer que la désindustrialisation n'était pas une fatalité* », déclare Clément Rossignol-Puech, maire de Bègles, attaché à la « fonction productive » de la ville. Une ambition de mixité fonctionnelle également partagée par l'EPA Euratlantique. « *En tant qu'aménageurs, notre rôle est de spatialiser les choses, de mettre les équations économiques en lien avec la vision des élus du territoire* », rappelle Valérie Lasek.

S'ils rappellent que la décision finale appartenait à Etex, et que le cédant a fait le choix du projet donnant les meilleures garanties de robustesse, tous saluent la détermination dont ont fait preuve les anciens salariés de la papèterie avec leur projet de reprise, mais douchent dans le même temps leurs derniers espoirs de voir [l'initiative Origami coexister aux côtés des installations de Global Hygiène](#). « *J'ai reçu les représentants d'Origami ce matin (mardi 25 janvier, ndlr). La cohabitation a été étudiée, mais même en poussant les murs, ce n'est pas possible. On a salué le projet, mais malheureusement Origami, sur ce site, s'arrête là* », confirme Clément Rossignol-Puech. « *Nous avons regardé Origami avec bienveillance, nous leur avons même voté une aide, mais il y a une problématique de financement qui n'était pas là. On n'abandonne pas les idées qui ont été mises sur la table, le recyclage ou la création d'un CFA, mais bienvenue à Global Hygiène* », complète Stéphane Delpeyrat pour Bordeaux Métropole. L'idée du CFA séduit particulièrement le président de région Alain Rousset. « *Notre projet est de réunir rapidement tous les papetiers de la région pour voir quels sont leurs besoins en fonctions et en compétences par rapport à leur propre transformation* », indique-t-il. « *17 anciens salariés d'Etex ne sont pas encore en reconversion. Notre souhait, c'est bien sûr que Global Hygiène puisse reprendre ces salariés* », précise-t-il encore.